



ALIMENTATION

DES SEUILS DE RÉSIDUS D'ACÉTAMIPRIDE DANGEREUX POUR LA SANTÉ

PLUS D'INFORMATIONS :

Laure Mabileau
438 395-6121
communication@vigilanceogm.org

Vigilance OGM
24B, rue principale Sud St
Sutton, JOE 2KO
Québec



Montréal/Tiohtià:ke (Québec), le 19 août | L'Union européenne vient d'abaisser 38 limites maximales de résidus (LMR) de l'acétamipride — le fameux néonicotinoïde de la loi Duplomb qui restera interdit en France — les jugeant dangereuses pour la santé des consommateur.rice.s (1).

Une comparaison avec les seuils actuellement en vigueur au Canada démontre que nos taux sont 2 à 300 fois supérieurs pour ces mêmes LMR — posant la question de leurs impacts sur la santé des Canadien.ne.s.

DES VARIATIONS ENTRE PAYS

Cette modification des LMR découle de l'abaissement, par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), de la dose journalière admissible et la dose aiguë de référence de 0,025 à 0,005 mg/kg de poids corporel (par jour) pour pallier aux incertitudes concernant le caractère neurotoxique de la molécule : comme celles-ci sont utilisées dans la détermination des LMR, des modifications s'en sont suivies (1).

« Si l'EFSA a demandé un avis officiel sur l'acétamipride (et ses dérivés) et que sa conclusion est de revoir à la baisse 38 seuils jugés trop dangereux pour les consommateur.rice.s, il est inconcevable que Santé Canada n'en fasse pas autant », soutient Laure Mabileau, responsable de la campagne [Sortir du glyphosate](#) à Vigilance OGM.

Pour contrôler l'impact des résidus de pesticides auxquels la population est exposée via son alimentation, les autorités gouvernementales établissent des limites maximales de résidus pour chaque ingrédient actif (2), sur chaque aliment. Bien que le concept soit utilisé à une échelle globale, les LMR varient d'un pays à l'autre.

« On peut questionner l'établissement de ces normes : derrière des calculs scientifiques se cachent aussi des enjeux économiques et politiques. On a vu des seuils être augmentés en fonction du besoin d'importation/exportation ou pour s'adapter à une nouvelle culture mise sur le marché — comme ça a été le cas pour le soya génétiquement modifié », rappelle Mme Mabileau.

UN SYSTÈME IMPARFAIT ET REMIS EN QUESTION

Selon les dernières évaluations (3), 5% des fruits et légumes québécois dépassent ces normes : un chiffre non négligeable.

En 2023, le professeur Bruce Lanphear remettait cette technique en question en se demandant : « Et si les hypothèses sur les limites maximales de résidus ne suffisaient pas à protéger la population canadienne ? » (4)

« Aujourd'hui, notre système d'évaluation des pesticides ne considère pas notre exposition réelle à ces produits : par exemple, on ne prend pas en considération les interactions entre toutes ces substances chimiques », explique Mme Mabileau. « Sur ce point-là, on est tout simplement aveugle. »

À PROPOS DE VIGILANCE OGM

Vigilance OGM est un organisme à but non lucratif préoccupé par ce que l'on met quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production des cultures génétiquement modifiées sur la santé humaine et environnementale. Vigilance OGM travaille à faire germer un Québec sans OGM.



ALIMENTATION

DES SEUILS DE RÉSIDUS D'ACÉTAMIPRIDE DANGEREUX POUR LA SANTÉ

PLUS D'INFORMATIONS :

Laure Mabileau
438 395-6121
communication@vigilanceogm.org

Vigilance OGM
24B, rue principale Sud St
Sutton, JOE 2K0
Québec



SOURCES

- (1) EFSA (European Food Safety Authority), Hernandez-Jerez, A., Coja, T., Paparella, M., Price, A., Henri, J., Focks, A., Louisse, J., Terron, A., Binaglia, M., Guajardo, I. M., Mangas, I., Guajardo, I. M., Ferreira, L., Kardassi, D., De Lentdecker, C., Molnar, T., & Vianello, G. (2024). [Statement on the toxicological properties and maximum residue levels of acetamiprid and its metabolites](#). EFSA Journal, 22(5), e8759.
- (2) L'ingrédient actif est le produit chimique qui confère théoriquement son « pouvoir » au pesticide. Il ne faut pas le confondre avec la formule commerciale d'un pesticide qui inclut un ensemble de substances chimiques : son ingrédient actif et ses « adjuvants ». Des études démontrent que certains adjuvants sont plus nocifs que leur ingrédient dit actif. Actuellement, seul l'ingrédient actif d'un pesticide est évalué par les autorités sanitaires pour son homologation, empêchant l'évaluation de l'effet dit cocktail (les interactions entre toutes les molécules chimiques) que ce soit au sein de la formule commerciale du pesticide ou entre les différents pesticides épandus dans la nature.
- (3) Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), [PLAN DE SURVEILLANCE DES RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS ISSUS DE LA PRODUCTION CONVENTIONNELLE VENDUS AU QUÉBEC \(2019/2020\)](#)
- (4) « [Pesticides : démission « révélatrice » d'un scientifique nommé par Ottawa](#) », Thomas Gerbet, Radio-Canada, 18 juillet 2023 + lire sa [lettre de démission](#)

À PROPOS DE VIGILANCE OGM

Vigilance OGM est un organisme à but non lucratif préoccupé par ce que l'on met quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production des cultures génétiquement modifiées sur la santé humaine et environnementale. Vigilance OGM travaille à faire germer un Québec sans OGM.